

**DEC23174DAJ**

**Décision du 1<sup>er</sup> mars 2023 portant nomination de Mme Céline MASCLAUX-DAUBRESSE en qualité de Cheffe de Département adjointe du Département BAP**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service n°2020-03) modifiée fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> avril 2020 portant nomination de Mme Isabelle LITRICO-CHIARELLI, en qualité de Cheffe du Département BAP pour une durée de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020,

**Décide :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, Mme Céline MASCLAUX-DAUBRESSE, Directrice de Recherche de 2<sup>nd</sup>e classe, est nommée en qualité de Cheffe de Département adjointe du Département BAP pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2023

Le Président de l'Institut national de recherche pour  
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

